COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

Samedi 28 Juin 1980 — N° 76 — PRIX Antilles : 2 F, France : 3 F

Editorial

LA FORCE DES TRAVAILLEURS EST DANS LEURS LUTTES

Un employé boucher, aux Nouvelles-Galeries, à Pointe-à-Pitre est licencié brutalement pour avoir fait une remise à un client sur un produit défectueux. Mais la cause réelle du licenciement n'est pas cela, c'est le mépris et la hargne d'un patron à l'égard d'un travailleur en particulier et de l'ensemble ds travailleurs de l'entreprise, qui se sont exprimés au travers d'une telle décision.

Voilà le lot des travailleurs de ce pays. C'est quotidiennement que dans la quasi totalité des entreprises s'expriment un tel mépris et une telle hargne. Les patrons rapaces et âpres au gain, doués d'une solide mentalité colonialiste, racistes pour la plupart se comportent vis-à-vis des travailleurs comme de véritables esclavagistes des temps modernes. Que ce soit dans le commerce, dans le bâtiment, dans la canne, la banane, partout, la classe ouvrière de nos pays Martinique et Guadeloupe déjà réduite à l'état de bête de somme, destinée à enrichir les gros capitalistes et les grosses sociétés voit sa dignité quotidiennement bafouée.

Et, en fait, c'est avant tout cette soif de dignité qui s'exprime dans les luttes en cours ou qui ont eu lieu, nombreuses, dans la récente période.

Il y a actuellement une réelle volonté de combat pour cela. Les luttes des travailleurs de Capesterre, de Ste Rose, de Grosse-Montagne, celle des dockers, des camionneurs et d'autres encore, celles qui se préparent, expriment cela avec force.

Mais il s'agit aussi de faire plier et céder les patrons, de leur faire rentrer dans la gorge leur arrogance et leur morgue de plus en plus insupportables. Pour cela, les travailleurs ont intérêt à se faire craindre et à exprimer le plus fort possible leur colère. Patrons, préfets, juges, gouvernement doivent savoir qu'il existe une frange non négligeable de travailleurs prêts à se battre jusqu'au bout pour leurs revendications. Pour qu'ils le sachent, il faut que le bruit des voix, des actions, des luttes ouvrières leur parviennne jusqu'au tympan et leur fasse suffisamment mal pour qu'ils cèdent devant les travailleurs.

Les travailleurs de Capesterre, les dockers, les camionneurs de Fort-de-France ont montré la voie. Si l'ensemble des travailleurs sont prêts à suivre leur exemple et à riposter comme eux au mépris des patrons, il sera possible de les faire céder sur bien des points : non seulement sur leur arrogance, mais aussi sur la répression judiciaire, sur les licenciements et les bas salaires. Car seule la lutte paie.

Martinique

DOCKERS ET CAMIONNEURS ARRETENT LEUR GREVE LE PATRONAT PUISSAMMENT SOUTENU PAR LE POUVOIR COLONIAL

Après un mois de grève, les dockers ont repris le travail sur un protocole d'accord signé le 17 juin avec les patrons manutentionnaires. Ils n'ont pas obtenu ce qu'ils demandaient, car en fait ce protocole prolonge les discussions pendant une durée de trois mois, au cours desquelles de nombreuses questions devront être réglées : le départ anticipé à la retraite de nombreux dockers et l'indemnité correspondante qui leur sera versée, le montant de l'allocation compensatoire prévue pour indemniser les dockers qui perdront des heures de travail du fait du nouvel effectif du port, etc. Pour le moment, les manutentionnaires sont parvenus à imposer le chiffre de 13 hommes pour chacune des deux équipes chargées de débarquer les conteneurs avec

suite page 4

NOUVELLE MANIFESTATION DE L'ARBITRAIRE COLONIAL : LE PREFET SUSPEND LE MAIRE MARIE-JEANNE DE SES FONCTIONS.

Le préfet de la Martinique vient de suspendre le maire de Rivière-Pilote, Alfred Marie-Jeanne, de ses fonctions pour une durée de huit jours. Le prétexte invoqué est une affaire de recrutement de trois agents de police par la municipalité en novembre 79, recrutement qui, selon le préfet se serait effectué en dehors des voies administratives habituelles.

Le Préfet avait annulé la délibération du conseil municipal de Rivière-Pilote qui décidait de l'embauche de ces trois agents, et pris un arrêté pour les suspendre de leurs fonctions. Mais ces derniers restant malgré tout en poste, le sous-préfet du Marin a déposé plainte contre eux pour « usurpation de fonctions », et le maire a été suspendu.

Cette sombre histoire sent de loin la machination montée contre un maire indépendantiste qui ne cache pas ses idées et qui a montré en plusieurs occasions son opposition à l'administration coloniale. Ainsi le préfet passe outre aux décisions de tout un conseil municipal élu par la population, et use de son droit de véto pour suspendre un maire que les électeurs de Rivière-Pilote ont dans leur grande majorité, choisi pour administrer les affaires de la commune. On voit que dans la colonie, le véritable pourvoir, derrière la facade démocratique des élections, est dans les mains du préfet, représentant d'un gouvernement qui siège à 7 000 km. Les habitants, eux, n'ont pas leur mot à dire.

Eh bien, les habitants de Rivière-Pilote n'ont pas l'intention de se laisser fermer la bouche de cette façon. Déjà de nombreuses protestations s'élèvent de toutes parts. La population de Rivière-Pilote entend bien riposter contre cet acte répressif du pouvoir colonial.

Quand à nous, Combat Ouvrier, malgré les importantes divergences politiques qui nous séparent de Marie-Jeanne et de son mouvement La Parole au Peuple, nous assurons le Maire indépendantiste de Rivière-Pilote de notre soutien total face à la répression coloniale dont la décision du préfet est une nouvelle manifestation.

COMMUNIQUE

Combat Ouvrier élève la plus vive protestation contre la décision du préfet de suspendre le Maire Marie-Jeanne de ses fonctions.
Combat Ouvrier estime que cette décision est une mesure répressive prise à l'encontre d'un élu anti-colonialiste qui n'a jamais caché ses opinions indépendantistes, et son opposition au pouvoir colonial.
Combat Ouvrier affirme son entière solidarité au Maire de Rivière-Pilote militant anti-colonialiste frappé pour ses opinions, et dénonce l'arbitraire de l'administration coloniale française qui méprise ainsi ouvertement le choix des électeurs Pilotins.

Fort de France, le 23 juin 1980

Pour la Direction Politique de COMBAT OUVRIER
Ghislaine JOACHIM-ARNAUD.

GUADELOUPE

Les occupants de Conodor demeurent mobilisés

Le mercredi 18 juin, une délégation du comité d'occupation des terres de Conodor a été reçue par le maire de Sainte-Rose.

Aucune décision n'a été prise au cours de cette négociation. Le maire a simplement posé le problème de l'achat des terres. Il a aussi réclamé la liste des occupants.

A la suite de cette entrevue, les occupants de Conodor ont décidé d'acheter les terres pour un franc symbolique. Quant à la liste des occupants, ils refusent de la donner au maire tant que les conditions d'achat ne seront pas acceptées. Ils ont également pris la décision de rester sur les terres même si la Municipalité n'acceptent pas leurs conditions.

Une nouvelle entrevue était prévue le mardi 24, mais le maire était absent.

Si les négociations avec la municipalité n'ont encore rien donné, les occupants de Conodor ne sont pas moins mobilisés pour autant. Les réunions publiques se poursuivent tous les soirs. De nombreux travailleurs de la région viennent dans ces réunions pour porter leur soutien aux occupants.

A Sainte-Rose : les occupations de terre se poursuivent.

Une nouvelle occupation s'est faite à Sainte-Rose, dans la région de Bone, le samedi 21 juin. Des travailleurs ont occupé quelques hectares de terres qui appartiennent à la commune.

La Municipalité de Saint-Rose promet depuis 5 ans d'attribuer ces terres aux habitants de Caféière (section proche de Bone). Ceux-ci habitent dans une région inaccessible faute de route en bon état. Ils ont donc décidé de ne plus habiter Caféière et de prendre les terres de Bone pour y installer leurs maisons.

Dès le samedi, de nombreux gendarmes étaient présents sur les lieux. Le maire de Sainte-Rose est intervenu et a décidé de négocier avec les occupants.

Capesterre-Belle Eau
Les occupants face au Maire

Après que la Préfecture ait admis le bien fondé des revendications des travailleurs agricoles et des chômeurs de Capesterre Belle-Eau, c'est maintenant contre la Municipalité que les occupants ont dû se retourner.

L'accord signé avec la Préfecture prévoit en effet que les listes d'occupants doivent être remises en Mairie plusieurs jours à l'avance. Mais il ne fut jamais question que les occupants cèdent leur droit d'établir eux mêmes cette liste et en perdent le contrôle à aucun moment.

Le désaccord avec la Municipalité porte donc sur ce point. Et c'est bien une question de principe qui déborde la lutte en cours. Il n'y a aucune raison que le Maire d'une commune s'arroge le droit de décider seul de tout ce qui concerne la vie des travailleurs qui y travaillent et y résident.

Les travailleurs s'ils sont mobilisés comme c'est le cas à Capesterre peuvent très bien revendiquer et appliquer leur droit de regard sur tous les actes de la municipalité qui les concernent. C'est même une façon très démocratique de voir les choses. Le Maire de Capesterre qui faisait des promesses d'informer, de consulter le peuple (au moment de l'élection) a une merveilleuse occasion de mettre en pratique ce qu'il promettait.

Pour l'instant, une réunion est prévue entre la municipalité et les occupants ce vendredi 27 juin. Le maire a dû faire machine arrière et céder du terrain. Sous des dehors de conciliation il tente certainement de gagner du temps. On verra bien. Mais quoiqu'il en soit cela ne changera rien à l'affaire. Il y a 381 inscrits sur la liste établie par le Comité et ces 381 personnes auront les lopins qu'ils ont arrachés de haute lutte.

Le Maire a évoqué la question des « nécessiteux ». Comme le dit un travailleur, pourquoi a-t-il attendu la lutte des occupants pour voir qu'il y avait des « nécessiteux » ? Et puisqu'il veut de la terre pour les nécessiteux, il peut les mobiliser pour agir comme les occupants et lancer une vaste lutte à laquelle tous les travailleurs se feront un devoir de participer.

Le Maire peut aussi faire appel aux inscriptions en Mairie pour avoir des terres autres que celles qui ont été arrachées par les occupants. Et à ce moment poser devant les pouvoirs publics le problème de la terre à Capesterre. Ne voit-il donc pas que le vrai problème c'est que les Max Martin, les Butel, les Thionville et Cie ont trop de terre alors qu'il y a des centaines et des milliers de « nécessiteux ».

Pourquoi le Maire de Capesterre refuse-t-il de mobiliser largement la population sur ce problème ? L'exemple des luttes menées par le Comité d'occupation montre bien que cette lutte peut déboucher sur un changement réel et certainement plus profond que ce qui a été gagné par le Comité. Car si la lutte s'élargissait ce ne serait par 1 000 mètres carrés que saisiraient les occupants. Et ils marcheraient sur les prétendues conditions que veut imposer la Préfecture pour avoir ces terres. Si le Maire de Capesterre et ceux qui le soutiennent étaient comme ils le prétendent de véritables progressistes ou des gens qui soutiennent les luttes ouvrières et paysannes ils poseraient ainsi le problème en terme de lutte.

Le problème c'est que ces gens ne sont pas des combattants de la cause des travailleurs. Ils sont des notables, plus habitués à débattre sereinement autour des tapis verts que de se battre contre les possédants.

On n'est pas tenu de leur reprocher cela. Mais il y a des notables qui laissent se dérouler les luttes des travailleurs et d'autres comme celui de Capesterre qui se croit tenu de s'y opposer ou de mettre des bâtons dans les roues.

Tout cela les travailleurs de Capesterre l'ont ressenti et l'ont débattu. Il le garderont en mémoire pour l'avenir. Ils sauront que dans la municipalité présente il ne s'est pas trouvé grand monde pour prendre ouvertement et franchement position pour les luttes des travailleurs. Du moins dans l'entourage du Maire.

Cela n'a pas empêché le déroulement de la lutte, cela n'empêchera pas les prochaines luttes.

GREVE DE LA FAIM D'YVON POUDROUX, SECRETAIRE GENERAL DU PARTI REUNIONAIS

Nous publions ci-dessous un communiqué d'Yvon Jean POUDROUX.

Yvon Jean POUDROUX mène depuis près de 20 ans un combat acharné pour l'autonomie de son île natale, la REUNION.

Par suite de ses activités politiques, lors des dernières élections présidentielles, en mai 74, il fut condamné à 20 ans de prison, peine ramenée à 6 ans par la Cour d'Assises d'AIX-EN-PROVENCE.

Transféré au « Quartier Politique » de la prison de Melun, il a été mis en liberté conditionnelle en Septembre 1977.

Licencié de son poste d'agent contractuel auprès de l'Equipement, l'intéressé n'a pu, malgré toutes ses démarches, obtenir un autre emploi depuis sa libération et son ex-Administration lui refuse obstinément le paiement des allocations pour « perte d'emploi » qui lui sont dues, sous prétexte qu' au moment de son licenciement, il était affecté à la DIRECTION DE L'EQUIPEMENT de la REUNION !... Ile, paraît-il, département français...

Sans aucune ressource, ma famille (3 enfants encore à charge) se trouve dans une situation dramatique, n'ayant pour vivre que les les allocations familiales (1390 F par mois).

Toutes ses démarches entreprises, soit pour obtenir un emploi, soit pour obtenir une aide, ou le paiement de l'allocation pour perte d'emploi par son ex-administration, n'ont rencontré qu'indifférence, alors qu'Yvon POUDROUX se trouve devant un retard de loyer de plus de 10 000 F à la commune d'Orléans ainsi que d'une facture de près de 2 500 F à l'EDF/GDF. Ces organismes le menacent respectivement de saisie mobilière et de coupure de gaz et d'électricité.

Cette attitude des autorités responsables à l'égard d'Yvon POUDROUX semble concertée et destinée à pousser ce dernier à des extrêmités regrettables, afin de pouvoir probablement le renvoyer en prison, *neutralisant* ainsi un opposant politique bien connu par son intransigeance à l'égard du pouvoir actuel, personnifié par Michel DEBRE, l'élu des fraudeurs et des électeurs décédés à la Réunion.

Déjouant les intentions du pouvoir, Yvon POUDROUX a décidé de commencer une grève de la faim jusqu'à ce que satisfaction lui soit donnée sur les points suivants :

- Paiement de l'allocation pour perte d'emploi qui lui est due par son ex-administration depuis septembre 1977.
- Sa réintégration dans son poste ou un autre poste administratif à la Réunion.
- Ou sa mise en retraite anticipée (calcul de celle-ci sur la base de son dernier salaire),

et retour à la Réunion.

Y.J. POUDROUX

Y.J. POUDROUX FAIT SA GREVE DE LA FAIM DANS UNE VOITURE SUR LES MAILS D'ORLEANS EN FACE DE L'EGLISE SAINT-PATERNE.

EMIGRATION

CONDAMNEE PARCE QU'ELLE PORTAIT DES TRESSES !

Les manifestations étudiantes contre les lois racistes visant les étudiants étrangers en France ont été sauvagement réprimées par les forces de l'ordre, il y a même eu un mort à Jussieu. Ils s'agissait pour le gouvernement qui arme leurs bras d'impressionner, de faire peur aux étudiants afin de leur ôter toute envie de manifester.

Pendant toute la période que durèrent les protestations étudiantes le racisme des policiers s'est plus d'une fois manifesté. De simples passants étaient souvent molestés, blessés, arrêtés sur leur apparence physique. C'est le cas d'une jeune antillaise qui dans le quartier de Jussieu, alors qu'elle regardait les manifestations a été agressée, arrêtée et dès le lendemain trainée devant les tribunaux. Des policiers ont affirmés qu'ils l'avaient reconnue parce qu'elle était remarquable, elle avait des tresses ! Le fait qu'un autre policier ait affirmé qu'elle ne faisait pas partie des manifestants n'a guère impressionné les juges, ils ont quand même suivi les policiers et condamnés l'Antillaise à 3 mois de prison avec sursis.

Mais elle n'accepte pas ce verdict et a décidé de faire appel.

Des bandes racistes contre les immigrés

En moins de quinze jours une série d'agressions racistes ont eu lieu dans la Seine Saint-Denis, une banlieue du nord de Paris.

Le 30 mai à Bondy une quinzaine d'individus armés de gourdins, couteaux, pistolets, cocktails Molotov, vêtus de treillis et de rangers ont attaqué quatre jeunes immigrés nord-africains et un français. Un jeune algérien a été roué de coups, puis blessé dans le dos, tailladé avec une lame de rasoir, 54 points de suture ont été nécessaires. Ces agresseurs criaient « à mort les bougnoules ».

Le 2 juin une bande analogue (peut-être les mêmes) a agressé encore des immigrés.

Les graffitis sont apparus sur certains murs de Bondy du genre « non à la vivisection, prenons les bougnoules comme cobayes ».

Certains travailleurs immigrés de la région cèdent à la peur mais d'autres sont décidés à s'organiser pour réserver aux bandes racistes l'accueil qu'elles méritent.

Un flic tue et est relaxé... la victime était un immigré !

Il y a quatre ans Mohamed Diab un ouvrier algérien de 32 ans est arrêté arbitrairement, emmené dans un commissariat versaillais. Il essaie de protester mais il est aussitôt frappé violemment par un sous-brigadier qui l'oblige même à baisser sa salopette. L'ouvrier algérien proteste encore, alors le sous-brigadier, fou de rage saisit un pistolet mitrailleur et tire une rafale en criant « je te tue, sale race ». Le commissariat était bourré de flics et l'ouvrier algérien, les jambes entravées était à plus de deux mètres du sous-brigadier, et ne pouvait en aucun cas constituer un danger pour le policier.

Cela n'a pas empêché la justice, après quatre ans de réflexion de relaxer le sous-brigadier estimant qu'il était en état de légitime défense et que « sa riposte n'était pas disproportionnée à l'attaque actuelle réelle et injuste dont il était l'objet »

La même chambre d'accusation avait quelque temps auparavant relaxé un inspecteur qui avait tué un jeune algérien. Le coup serait parti accidentellement « alors que le policier faisait passer son arme d'une main à l'autre ».

AFRIQUE DU SUD : EXPLOSION DE COLERE DES NOIRS ET DES METIS CONTRE LE POUVOIR BLANC

Les émeutes raciales qui ont secoué pendant plusieurs jours, le régime raciste de l'Afrique du Sud, se sont soldées par plusieurs dizaines de victimes parmi la population noire.

Ces émeutes furent particulièrement violentes dans certaines grandes villes telles Prétoria, Johannesburg, Durban, le Cap. La police avait comme consigne de ne pas faire de quartier.

Le mouvement de révolte fut particulièrement important dans les quartiers métis, cela explique aussi l'ampleur qu'y a prise la répression. Cela est un fait nouveau qui mérite d'être signalé. Car tout en étant eux-même victimes de la ségrégation raciale, les métis de l'Afrique du Sud n'en bénéficient pas moins d'un traitement « privilégié » par rapport aux noirs. Et jusqu'alors ils s'étaient tenus à l'écart des affrontements qui avaient lieu entre la communauté noire et le pouvoir blanc raciste et criminel.

Le régime raciste de Vorster avait donc réussi à créer la division entre ces deux communautés pour pouvoir mieux régner. Cependant, il n'est pas moins vrai que ces métis subissent l'oppression raciale tout autant que les noirs, dans tous les aspects de la vie : leurs salaires sont nettement inférieurs à ceux des blancs, leurs lieux d'habitation sont séparés de ceux des blancs, et en plus ils ne bénéficient pas des droits démocratiques élémentaires. C'est tout cela qui explique leur colère lors de ces émeutes. Subissant la même oppression que les noirs, il est tout à fait naturel qu'ils aient fait cause commune avec les noirs.

Mais parallèlement à ces mouvements de révolte pour la dignité, contre le pouvoir raciste, des grèves éclatèrent dans plusieurs usines de l'automobile et en particulier les usines Volkswagen furent parmi les plus touchées. Les travailleurs de ces usines ont fait grève pour une augmentation de salaire et partout ils se sont heurtés à l'intransigeance patronale.

Alors pour le gouvernement de l'Afrique du Sud il s'agissait de réprimer sauvagement. C'est ainsi que le pouvoir raciste espère obtenir la tranquillité de ces 18 millions de noirs exploités et parqués misérablement dans des ghettos. Pourtant l'expérience a déjà largement prouvé que ni répression, ni arrestations arbitraires, ni assassinats de militants noirs n'arrêteront leur colère montante.

COMMUNIQUE

Le 9e Festival Culturel de Fort-de-France approche.

Cette année il est dédié aux peuples noirs d'Amérique Latine : nous aurons donc parmi nous de très grands artistes afro-brésiliens, beaucoup de troupes locales, d'artistes guadeloupéens et guyanais, mais aussi les Ateliers du SERMAC...

LES TRAVAILLEURS DES NOUVELLES-GALERIES POURSUIVENT LEUR GREVE AVEC DETERMINATION

Aux Nouvelles Galeries, les employés sont toujours en lutte.

Ils sont en lutte contre « un patron de combat », Juandon, qui ne veut rien entendre pour réembaucher l'un des leurs, boucher.

La grève dure maintenant depuis 3 semaines. Juandon qui ne voulait recevoir aucun représentant des travailleurs avant que ceux-ci ne reprennent le travail, a fini par accepter une entrevue avec les dirigeants syndicaux du MASU et un délégué du personnel. De cette entrevue rien n'est sorti. Juandon a affiché sa morgue et son mépris disant carrément que les femmes de ménage pouvaient reprendre leur nettoyage (en fin de semaine dernière) car les employés, lassés, reprendraient très certainement.

C'était méconnaître la détermination des employés. Bien au contraire, durant cette semaine, ils ont cherché à mieux faire connaître leur mouvement.

Le lundi 23, ils organisaient une conférence de presse, au cours de laquelle, ils expliquèrent qu'en voulant se débarrasser de l'employé boucher Juandon entendait du même coup en finir avec une équipe de plusieurs employés qui s'était montrés assez combatifs au cours des mois précédents.

C'est contre cette attitude policière du patron que se sont mobilisés les employés des Nouvelles Galeries.Car ils sont certains que si leur camarade est licencié demain, c'est contre eux tous que se retournera la hargne, le mépris et le racisme de Juandon.

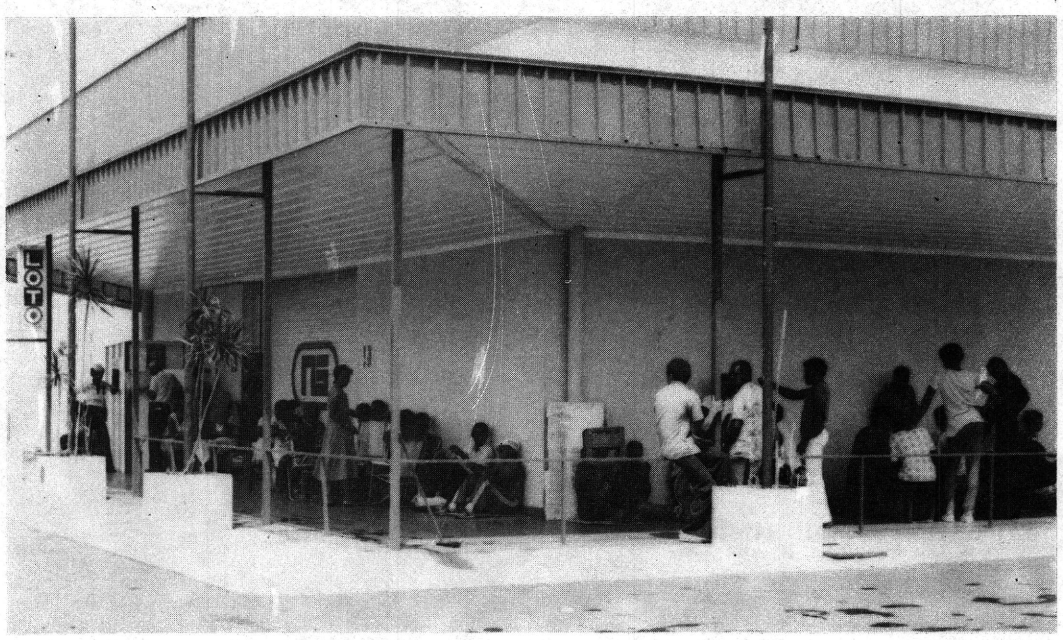

Mercredi 24, une journée d'action était décidée dans le commerce et plus particulièrement dans les magasins Prisunic, Escale et Unimag.

Pour que Juandon mette le genoux à terre, il faudra sans doute poursuivre et amplifier la mobilisation.

Tous les travailleurs du commerce savent que lorsqu'un patron est « en difficulté » (entendons que les employés font grève), les autres patrons lui portent secours. Ses marchandises sont vendues plus ou moins discrètement, ses containers déchargés, etc.

Les travailleurs sauront trouver eux aussi « les moyens » pour porter la lutte à un plus haut niveau encore et faire ravaler son mépris à Juandon.

LES EMPLOYES DE LA SATT VEULENT SE BATTRE POUR LEUR REEMBAUCHE

Après la faillite de la compagnie de charter antillaise SATT, les employés de cette compagnie sont décidés à se battre pour obtenir d'être réembauchés ailleurs.

La SATT fut une tentative de quelques personnes de la petite bourgeoisie aisée des Antilles de monter une compagnie d'aviation qui passerait au travers de la barrière mie par l'administration à toute tentative de ce genre. L'administration empêche en effet toute exploitation de la ligne des Antilles-Paris par une autre compagnie qu'Air-France.

La SATT offrait des tarifs nettement plus bas que ceux d'Air-France. Soit une différence de plus de mille francs. Mais il fallait passer par un pays voisin de la France.

Par suite d'une série de péripéties dont nous n'avons pas le contenu exact, il se trouve que cette compagnie a été sacrifiée sur l'autel du monopole d'Air-France. Quand le ministre des DOM dit qu'il encourage la production locale et le développement des initiatives locales... il sait de quoi il parle !

Bref ! Résultat : quelques capitalistes martiniquais et guadeloupéens et des petits « actionnaires » qui utilisaient par ce biais la ligne, se retrouvent... dépossédés de leur avoir.

Mais le plus grave, c'est que la SATT avait, contrairement à Air-France, formé du personnel navigants antillais. Plusieurs dizaines de personnes ayant appris ce métier se retrouvent sur le pavé. Ils réclament à juste titre qu'Air-France les réembauche. Ce qui ne devrait pas être difficile puisque la ligne des Antilles est semble-t-il particulièrement florissante pour Air-France. Il faut ajouter qu'on ne pourrait qu'accuser Air-France de racisme de continuer à refuser de mettre du personnel antillais sur une ligne antillaise. Ce qui est le cas jusqu'ici. Mais maintenant, d'un seul coup, la dite Compagnie aura tout un personnel prêt à voler...

EXTRAITS D'UNE DECLARATION LUE DANS LES ENTREPRISES

Depuis le 16 mai, nous assistons à des interventions répétées des gardes mobiles et des forces de police contre les travailleurs.

Ce sont d'abord les dockers qui ont été chassés du port par une invasion d'hommes armés jusqu'aux dents. Puis ce sont les camionneurs qui ont eu à faire face aux brutalités et aux violences des gardes-mobiles. Gaz lacrymogènes, grenades, matraques, véhicules blindés, ont été employés contre eux. tous un dispositif militaire a été mis en place : barrages, contrôle de la circulation, quadrillage des rues de Fort-de-France.

On a vu les forces armées installer des barrages et filtrer les véhicules sur les routes pour empêcher ceux qui revendiquent d'entrer en ville et d'exprimer leurs revendications à la population.

Avec leur matériel de guerre ultra-moderne, les gardes mobiles se sont livrés à un véritable coup de force destiné à briser le mouvement des camionneurs, des dockers, mais aussi à intimider toute la population.

Car il ne faut pas se tromper. Les actions militaires de ces derniers jours sont des actions qui se mènent dans les pays en état de siège!

Nous sommes sous contrôle militaire. Fort-de-France, et tout le pays, peuvent être investis d'un moment à l'autre par des forces armées venues spécialement de 7 000 km. Le but de ces forces armées est simple : surveiller toute la population, l'empêcher de bouger, empêcher les travailleurs de revendiquer, et s'il le faut provoquer un bain de sang pour faire taire définitivement toute revendication. (...)

La présence de ces gardes mobiles est une menace constante. Leurs charges, leurs violences, leur volonté manifeste de briser tout mouvement des travailleurs, toute grève, est une véritable agression contre les libertés les plus élémentaires. Ils veulent nous interdire de défendre nos droits, notre emploi, face aux attaques des patrons et du pouvoir.

Pour cela, ils peuvent demain nous fusiller sur un simple ordre de la préfecture ou d'un haut responsable de l'armée ou de l'administration coloniale.

Pas un travailleur, pas un chômeur, pas un jeune, ne peut dire aujourd'hui qu'il est en sécurité dans ce pays. Nous sommes tous menacés, agressés, provoqués, par la présence et les agissements de ces hommes armés prêts à casser du nègre comme ils l'ont fait, eux ou leurs semblables dans toutes les colonies.

Eh bien puique nous sommes agressés, nous sommes en état de légitime défense. Nous ne pouvons laisser faire et rester les bras croisés dans l'attente d'une répression plus violente demain. Il nous faut nous défendre, nous organiser dès maintenant.

C'est une nécessité si nous voulons défendre nos droits et nos libertés. (...)

Puisque nous sommes attaqués, nous devons nous protéger. C'est un droit légitime. Personne ne peut nous le contester.

Il faut créer partout des Comités d'autodéfense ouvrière. Il faut que les travailleurs se donnent les moyens de se défendre, qu'ils s'organisent pour cela. Si nous ne le faisons pas, nos quelques libertés et nos quelques droits nous seront enlevés un à un. Nous ne pourrons bientôt plus rien dire dans ce pays, nous serons réduits au silence et à l'inéxistence tandis que les exploiteurs venus d'ailleurs continueront à régner en maîtres. (...)

Puisqu'on nous attaque, nous avons le droit, et le devoir, de riposter, et de nous donner tous les moyens pour cela. C'est le pouvoir lui-même, en nous envoyant ses forces armées, qui nous contraint à cela. Les travailleurs doivent maintenant se tenir prêts à riposter à toute attaque, à toute agression de forces de répression. Le temps de la passivité est fini. Et pour préparer la riposte il faut s'organiser en Comités d'autodéfense ouvrière. C'est une nécessité vitale pour tous les travailleurs. (...)

COMMUNIQUE

La Section syndicale C.G.T.G de l'aviation civile regrette que les officiers contrôleurs de la circulation aérienne membres de sa section n'aient pu empêcher l'envoi des forces de répression à Marie-Galante du fait d'avoir perdu leur droit de grève.

Elle félicite les travailleurs d'Air-Guadeloupe pour leur action.

Elle dénonce la complicité du Commandant d'Aérodrome de cet acte barbare.

Elle l'accuse d'avoir permis à un colonel d'enfreindre les lois internationales de la circulation aérienne en permettant le décollage d'un avion, qui n'est pas autorisé à assurer le transport de passagers, ni à attérrir à Marie-Galante et qui plus est, est immatriculé aux Etats-Unis d'Amérique.

Elle attire l'attention des Compagnies étrangères sur le fait, qu'on peut à tout moment utiliser leurs avions en stationnement sur un aéroport des Antilles dites françaises pour le transport de forces de répression.

Elle adresse son total soutien à la population Marie - Galantaise trompée et bafouée dans ses droits par le maintien en place, par la force des armes, des marionnettes à la solde du colonialisme français.

ECHOS DES ENTREPRISES

EGAPS: UN MAUVAIS PAYEUR QU'IL FAUDRA RENDRE A LA RAISON.

Erembert, une fois de plus, se signale comme un patron mauvais payeur.

Non seulement il ne paye pas notre déplacements, nos congés payés, ou encore le nouveau salaire en vigueur, voilà qu'à ce jour il ne nous a pas encore payé le salaire du mois de mai.

Dès le 5 du mois notre salaire devait nous être déjà versé, et cela n'a pas été fait. Nous sommes allés le 8 au bureau sans pouvoir toucher. Nous y sommes retournés le 14 et à ce moment, ce monsieur nous a renvoyé au 20, nous donnant comme prétexte que les travaux qu'il a effectués n'ont pas encore été payés.

Comme si c'était là notre problème !'

En tou lé ka, nou coumencé comprenn, ki érembè ka pren en mové pli, é pou ça, y mérité nou baille en koute fè !

E.D.F. — MARTINIQUE FRANCE-ANTILLES : POUR UNE FOIS UN ARTICLE RECONFORTANT

France-Antilles du samedi 14 n'a jamais versé autant de fiel contre les travailleurs de l'E.D.F.

Ces plumitifs de service, enragent parce que notre grèvre a gêné la parution de leur feuille de chou. Et les voilà qui parlent « d'exès et de dicktat »

Rien que ça !

En tout cas ce fut réconfortant de lire ce jour là le journal !

SIG : SOUTIEN AU CAMARADE SILOU.

L'affaire de notre camarade Silou, licencié voilà plus de huit mois doit passer aux prud'hommes le jeudi 26. Notre camarade Silou a été licencié car c'est un militant syndical combatif et parce qu'il a été un des dirigeants les plus influents lors de la grève. Tavernier veut se débarasser de tous les dirigeants syndicaux et des délégués qui lui ont fait face pendant plusieurs années. Mais les camarades licenciés ont attaqué à leur tour la décision de licenciement.

Nous devons porter notre soutien à ce camarade frappé par la répression patronale et si nous pouvons, jeudi 26, rendons nous à l'audience, au tribunal. Si nous ne le pouvons pas, parlons en aux autres camarades afin qu'ils en soient informés et suivent ainsi l'affaire.

SIG — ABYMES BITIN LA PA LUIL

A Grand-Camp, depuis plusieurs jours nous n'avons pas du tout de crésyl, ni de javel, seulement une espèce d'huile savonneuse pour nettoyer les escaliers, mais cette huile n'est pas efficace et n'enlève pas les tâches... Alos pétète ké pou direction la bitin la pli luil a pouesan pace yo ka fè economi, min pou nou en tou ca, i ka vin lonten pli rèd.

SIG : ABYMES

ELISE E TI BOUTEILLE JAVEL LA ?

Depuis quelques temps, Elise, le sous-directeur passe dans les escaliers et sur les chantiers. Nous n'étions pas habitués à voir ces grands chefs de la direction sortir de leurs bureaux climatisés pour se rendre dans la poussière des escaliers et l'odeur des poubelles. Il fait des remarques, surveille, réprimande, ordonne... Nostalgie du régiment, commandant... ?

Bon, mais puique Elise vient nous voir si souvent nous pourrions nous rappeler de la chanson « Elise e ti bouteill rhum là ? » et lui chanter un jour tous en cœur : « Elise e ti bouteille javel là ? » e ti bouteille crésyl là ? ...

Le 12 et 13 juillet La FÊTE de Combat Ouvrier

De nombreux artistes confirmés, de jeunes talents, des amateurs talentueux, se produiront pour plaisir :

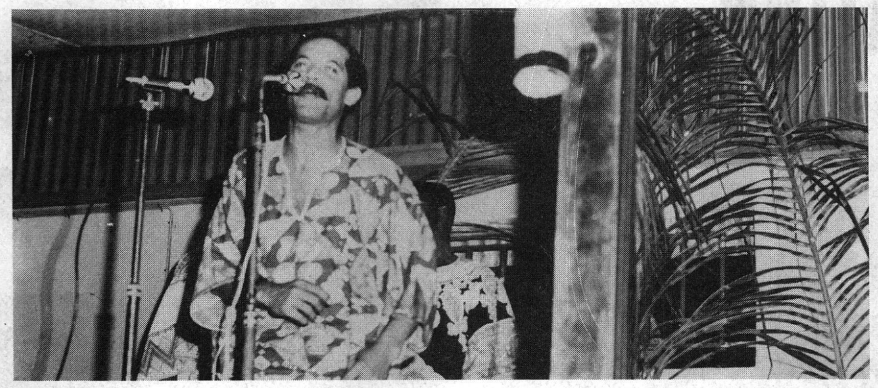

— Félix Jerpan, violoniste,
— Le groupe Kasangua (gro ka et danse),
— Patrick, prestidigitateur,
— Ballet Modern Ferly,
— etc., etc.

Des artistes de Martinique

— Léon Sainte-Rose - et son groupe,
— Duverger, conteur,
— Guy Méthalie, chansonnier.

Des conférenciers vous entretiendrons sur les différents sujets :

— Mme Simet-Lutin : « le point sur la contraception etl'intérruption volontaire de grossesse en Guadeloupe ».
— M. Feuillard sur le volcanisme.
— Dr Berchel sur les problèmes de la malnutrition.
— Melle Dahomay sur l'enseignement dans les maternelles.
— Guy Tirolien.

Des films vous seront proposés. Des montages de diapositives sur :

— L'Algérie, le Sénégal, le Tiers Monde et le sous développement, l'origine de la Vie, la révolution russe, les Noirs américains.

Les différents groupes et organisations politiques et syndicales invités par nous, pourront pour vous présenter des forums sur les sujets de leur choix.

La fête de Combat Ouvrier, c'est la fête des travailleurs.

Des stands présenteront l'activité des révolutionnaires dans différentes entreprises de Guadeloupe et de Martinique.

Mais la fête ce sera aussi les stands de spécialités culinaires, des stands de jeux, une aire réservée aux petits.

D'autres centres d'intérêts s'offriront à vous : des photographes, des peintres exposeront leurs œuvres.

La fête, ce sera l'occasion pour tous ceux qui sympathisent avec notre tendance, travailleurs, femmes, jeunes (et moins jeunes), de se distraire, de s'exprimer et aussi de se retrouver dans une ambiance fraternelle.

La liste des artistes, des conférenciers, des spectacles n'est pas close. Nous complèterons le programme au fur et à mesure.

MAIS DES MAINTENANT, AMIS, SYMPATHISANTS ACHETEZ VOS VIGNETTES DE SOUTIEN A LA FÊTE auprès de nos sympathisants et vendeurs.

DOCKERS ET CAMIONNEURS

SUITE DE LA PAGE 1

les portiques. Au lieu de 60 dockers qui étaient nécessaires auparavant, il n'en faudra désormais que 26 ! Cela signifie que de très nombreux dockers seront licenciés, ou non réembauchés (ce qui revient au même), notamment parmi les « occasionnels » (au nombre de 1 500), les « occasionnels classés » (au nombre de 150), et même parmi les « professionnels » (au nombre de 415), même si une indemnité est versée provisoirement, à ces derniers, en quelque sorte pour « faire passer la pilule ». Quant aux autres, il seront purement et simplement supprimés, sans allocations, ni compensations.

Les camionneurs, eux, après trois semaines de grève, reprennent le travail le lundi 21 juin sur un compromis passé avec les carriers. Ces carriers, ce sont les capitalistes Jean Joseph, et surtout le béké Gouyer, propriétaires des principales carrières de la Martinique.

Alors que les carriers voulaient fixer un prix de 1 F la tonne au kilomètre transporté, et que les camionneurs réclamaient 1,40 F, l'accord qui vient d'être signé prévoit un échelonnage des tarifs de 1,08 F è 1,40 F selon la distance parcourue. Mais surtout, les camionneurs ont obtenu un point important qui était une condition pour la reprise du travail : ils réclamaient que Gouyer cesse d'être un transporteur (il possède une quinzaine de camions). Il constituait en effet un concurrent sérieux pour eux puisqu'il passait directement des accord avec les entrepreneurs de travaux publics pour leur livrer des matériaux à un prix plus bas que les artisans camionneurs. Gouyer avait même constitué à cet effet une association de transporteurs qui ne regroupait en fait que ses propres camions. Avec l'accord qui vient d'être conclu, ils ont obtenu que Gouyer n'utilise plus que 3 camions. Mais en fait cet accord est limité puisqu'il ne doit intervenir que durant une période « d'essai » de deux mois. Les camionneurs devront donc rester vigilants s'ils ne veulent pas que Gouyer reprenne en main le marché. Or quand on sait qu'il bénéficie de la protection toute spéciale de l'administration, puisque pendant la grève ses camions étaient escortés par des gendarmes pour effectuer leurs livraisons, on se rend compte que les camionneurs auront affaire à forte partie.

Si la grève des dockers et des camionneurs a pris fin, sans que les travailleurs obtiennent réellement satisfaction, c'est aussi qu'ils ont trouvé en face d'eux une véritable coalition patronat-préfecture. Les capitalistes de la Chambre de Commerce, Cottrell, Elysé, et lesmanutentionnaires du port, qui sont en fait les représentants des compagnies maritime CGM et Cie Fabre essentiellement, ont disposé à leur guise des forces armées pour investir le port et faire charger et décharger les navires par des briseurs de grève protégés par les gardes mobiles. Ces derniers sont intervenus également à plusieurs reprises contre les dockers à coups de matraques et de grenades lacrymogènes.

Quant aux camionneurs, ils ont eu affaire également à ces mêmes gardes mobiles lorsqu'ils manifestaient ou tentaient d'empêcher des briseurs de grève d'effectuer des transports, comme cela s'est produit au Diamant. Les gardes-mobiles avec leurs engins blindés, n'ont pas hésité à démolir leurs camions, qui sont leurs outils de travail. De plus, deux camionneurs ont été trainés devant la justice pour « entrave à la liberté du travail » et condamnés à 800 F d'amende. Sans compter les diverses manifestations de brutalités et violences policières destinées à intimider les camionneurs et les dockers et à briser leur mouvement, comme le violen matraquage du 2 juin, ou le blocage de la manifestation des camionneurs à la hauteu de l'aéroport du Lamentin par des escadron de gardes mobiles armés jusqu'aux dents.

Dans cette série, il faut citer également la répression violente contre les manifestant lors de la grève générale du 13 juin, au cours de laquelle plusieurs personnes ont été atteintes gravement par l'inhalation de gaz lacrymogènes.

Par cet étalage de force, le pouvoir colonial a voulu montrer aux travailleurs martiniquais que la moindre revendication de leur part se heurterait à un barrage puissant du patronat soutenu par l'administration et ses forces armées. Et en ce sens la grève des dockers et des camionneurs a été un premier avertissement à l'ensemble des travailleurs martiniquais. Il faudra desormais en tenir compte pour imposer au patronat et au pouvoir la riposte nécessaire.

GRENADE : Attentat contre le régime de Bishop

Le 18 juin, lors d'un meeting populaire, auquel participaient six des principaux dirigeants du gouvernement de Grenade, dont le premier ministre Maurice Bishop, une bombe éclatait, faisant 3 morts et une vingtaine de blessés graves, en grande partie des enfants. Quelques heures plus tard, deux hommes soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat étaient abattus par la police grenadienne.

Ces évènements, survenant quelque temps après des rumeurs de complot provenant d'éléments qualifiés « d'ultra-gauchistes » par le gouvernement de Bishop, montrent les difficultés auxquelles doit faire face le régime issu du renversement, le 13 mars 1979, du réactionnaire Eric Gairy. Soupçonnant ce dernier, et derrière lui la CIA (agence d'espionnage américaine) d'être à l'origine de cet attentat, Bishop a déclaré qu'en cas de tentative de renversement de son régime, il n'hésiterait pas à faire appel à Cuba.

Face aux éventuelles attaques de l'impérialisme contre Grenade, les révolutionnaires ne peuvent qu'apporter leur soutien à la population grenadienne, qui dans sa grande majorité accorde sa confiance à Bishop. Mais il n'en reste pas moins que ce dernier et son équipe ne représentent pas les intérêts des travailleurs. Les frictions, parfois graves, avec des éléments peut-être plus proches des milieux populaires, « ultra-gauchistes », montrent à leur manière les limites de la petite-bourgeoisie nationaliste.

EMIGRATION

Hausse des prix : le gouvernement donne l'exemple

Le gouvernement vient de décider l'augmentation du prix du coupon de la carte Orange. Ce coupon (mensuel ou annuel) permet aux habitants de la région parisienne de se déplacer en autobus ou en métro.

La hausse décidée est de 21,4 %. C'est une augmentation bien plus importante que l'augmention officielle du coût de la vie et elle suit de près une augmentation du prix du ticket de métro de 17 %. C'est d'autant plus révoltant que dans le même temps le gouvernement ne rate aucune occasion de montrer son hostilité à toute hausse de salaire.

Cette augmentation touche essentiellement les travailleurs. Ils sont obligés de résider dans la banlieue parisienne et doivent donc effectuer de long trajets tous les jours pour se rendre sur les lieux de leur travail, avec toute la fatigue que les mauvaises conditions de transports occasionnent.

Alors pour beaucoup d'entre eux cette nouvelle augmentation est une augmentation de trop. Il ya a fort à parier que le mouvement qui déjà l'an dernier s'était manifesté contre une précédente augmentation reprendra aujourd'hui avec plus de vigueur. Le gouvernement craint d'ailleurs cette éventualité puisqu'il a choisi la veille des vacances pour tenter de faire passer en douce, son augmentation.

BONDY
La population manifeste contre les racistes et ceux qui les couvrent.

Contre les violences d'une bande de racistes organisés, près de 15 000 personnes ont manifestés, jeudi 19 juin, dans les rues de Bondy (ville de Seine St-Denis), à l'appel des organisations d'extrême gauche, du MRAP et d'Associations d'immigrés.

Cette manifestation a été organisée pour protester notamment contre les racistes et la police qui les protège.

En effet, des jeunes immigrés d'une cité d'HLM ont été agressés, lacérés à coups de rasoir, par une bande de nervis armés.

Bien que la police ait pu identifier l'un des agresseurs, c'est encore et toujours les jeunes immigrés qu'elle cherche à intimider. Leur prétendue enquête consiste à faire irruption dans les foyers immigrés ou à dissuader le jeune blessé à porter plainte, attribuant ses blessures à « un règlement de compte entre bandes de jeunes rivales ».

La population, elle, a su à quoi s'en tenir. Elle n'a pas hésité à descendre dans la rue pour soutenir les jeunes agressés. Sa détermination fera réfléchir, peut-être, les nostalgiques du fascisme qui entendent « ratonner ».

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728